

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale annuelle du Comité Régional de Scrabble Languedoc-Roussillon s'est tenue à Montpellier le 3 Mai 1980 sous la direction du président sortant, Lucien Pierrard, et en présence de Philippe Lormant, Président de la Fédération Française de Scrabble.

En l'absence de Guy Prost, secrétaire général et de Michel Pagès, trésorier, tous deux empêchés et excusés, Lucien Pierrard a présenté et dirigé la discussion de l'ordre du jour prévu, à savoir :

- 1 - ouverture de la séance
 - 2 - rapport d'activités
 - 3 - rapport financier
 - 4 - discussion et vote pour de nouveaux statuts
 - 5 - élection du nouveau conseil d'administration
 - 6 - constitution du nouveau bureau
 - 7 - questions diverses
 - 71 - Championnat de France à Béziers
 - 72 - Championnat régional à Béziers
- etc...

1 - Le Président du Comité ouvre la séance à 9H30 en souhaitant la bienvenue à Monsieur et Madame Philippe Lormant dont la présence honore tout le Comité Languedoc Roussillon et souligne l'importance des travaux de l'Assemblée Générale. Trente personnes sont présentes dont les présidents des sept clubs, dont porteurs des pouvoirs de leurs adhérents.

2 - En un rapide tour d'horizon, le président rappelle que les objectifs du Comité ont été atteints.

a) d'une part au plan des effectifs puisqu'après la restructuration géographique amenant le départ des clubs d'Avignon et de Marseille, le Comité compte quelques adhérents de plus qu'en 1979 et dépasse actuellement les 150 membres.

b) D'autre part, dans le domaine des compétitions le calendrier a été respecté à l'exception du tournoi de Perpignan annulé pour éviter d'entrer en concurrence avec la journée nationale du 9 Février. Pour mémoire on retiendra principalement, le tournoi homologué de Bagnols sur Ceze en Décembre, la journée nationale organisée simultanément par Montpellier-Scrabble, Montpellier-Sourire et le SCRAC de Perpignan (120 joueurs au total) et le Championnat par paires du 3 mai, organisé par Montpellier-Scrabble.

On notera également l'expérience de classement régional à partir des parties "multiplex" dont le déroulement n'a pas toujours été exempt de difficultés et qui méritera d'être réétudié.

3 - Le président expose ensuite le bilan financier de l'exercice écoulé dont il ressort après discussion qu'il n'est pas entièrement satisfaisant dans la mesure où les recettes ont tout juste équilibré les dépenses.

C'est bien l'avis du président Lormant qui estime qu'une politique financière plus rigoureuse doit être établie notamment en matière de compétitions et tournois régionaux.

En résumé le bilan final pour l'exercice du 31/05/79 au 2/05/80 s'établit ainsi :

| | |
|----------------|-------------------|
| RECETTES | 12.967,93 FRANCS |
| DEPENSES | 11.270,30 FRANCS |
| ----- | |
| BALANCE | + 1.697,63 FRANCS |

4 - On en arrive alors à l'un des points forts de la réunion : la discussion et l'adoption de nouveaux statuts. Le président donne lecture de son projet qui est discuté point par point et donne lieu à un certain nombre d'amendements. Le projet remanié est alors adopté à l'unanimité. Lucien Pierrard est chargé de la rédaction définitive et du dépôt légal de ces nouveaux statuts.

5 - Puis l'Assemblée procède à l'élection de son nouveau conseil d'administration.

Sont élus ou déclarés membres de droit :

- (D) Madame Odette Mader de Bagnols sur Cèze
- Madame Claudine Roque " " " "
- Monsieur Charles Géniez " " " "
- (D) Monsieur Jean Lévy de Montpellier-Scrabble
- Madame Andrée Lafon " " " "
- Madame Paule Julien " " " "
- Monsieur Patrick Vigroux " " " "
- (D) Madame Monique Maire de Montpellier-Sourire
- Monsieur Cyril Fourdrinier " " " "
- Madame Hélène Schmid d'Alès
- (D) Madame Olga Plantier " "
- (D) Monsieur Rémy Garimond de Béziers
- Madame Marie Garimond " "
- Monsieur Jean Sébastien Couloumiès de Béziers
- (D) Monsieur Raymond Calvas de Nimes
- (D) Monsieur Lucien Pierrard de Perpignan
- Monsieur Robert Figuères " "
- Monsieur Michel Raineri " "

Au total, 18 membres dont 7 de droit (D) en tant que présidents de clubs en application d'une nouvelle clause figurant dans les statuts.

6 - Le nouveau conseil d'administration se réunit ensuite pour former son bureau ainsi constitué :

| | |
|----------------------|---------------------|
| PRESIDENT | Lucien Pierrard |
| VICE PRESIDENTS | Jean Lévy |
| | Rémy Garimond |
| SECRETAIRE GENERALE | Madame Paule Julien |
| TRESCRIER | Patrick Vigroux |
| CONSEILLER TECHNIQUE | Madame Odette Mader |

Le conseil d'administration prend donc les décisions suivantes :

- a) Guy Prost transmettra dans les meilleurs délais les dossiers administratifs du Comité à Madame Paule Julien nouvelle secrétaire générale.
- b) Michel Pagès transmettra les comptes du Comité à Patrick Vigroux dès que les nouveaux statuts auront été déposés et qu'un nouveau compte aura été ouvert à Montpellier.
- c) Lucien Pierrard et Patrick Vigroux seront habilités à signer séparément les chèques sur le compte bancaire du Comité.

7 - Le temps imparti pour l'Assemblée Générale étant écoulé, les questions diverses et notamment les problèmes relatifs au Championnat régional individuel et au Championnat de France de septembre à Béziers seront étudiés au cours de réunions spécifiques.

La séance est levée à 12H30.

Certifié exact :

Perpignan, le 5 Mai 1980

Le Président

Le vice Président

La secrétaire
générale

Lucien
Pierrard

Jean
Lévy

Madame
Paule
Julien

Lucien Perrard

Verpignon le 8 octobre 1980

Chers amis,

au lendemain de la réunion du Conseil d'Administration de notre comité et quoique démissionnaire de ma charge de président, je me dois de vous livrer ici mes réflexions puisque j'ai dirigé la séance.

J'ai relu avec attention la dernière circulaire de Philippe hormant relative aux tournois homologués de la prochaine saison et il est évident qu'elle est catégorique : pas plus de deux tournois par comité.

Notre réunion, laborieuse pourtant, n'aura donc servi à rien sur ce point et les problèmes demeurent entiers. Il n'y a cependant pas extrême urgence (sauf pour Bagnols sur Cèze) puisque nos propositions seront recevables jusqu'au 15 novembre à la Fédération.

Mais, puisque le comité compte actuellement sept clubs, cette loi des deux tournois implique que chaque club ne peut organiser un tournoi homologué que tous les trois ans.

Sauf désistement de Montpellier (deux clubs) et de Nîmes il apparaît, a priori, que Bagnols ne devrait pas organiser de tournoi cette année.

D'autre part il semble logique, deux autres villes étant sur les rangs (Montpellier et Nîmes) de proposer un tournoi par ville - donc, un à Montpellier et un à Nîmes.

On en arrive au problème qui EMPOISONNE actuellement la vie du comité : le conflit MONTPELLIER-SCRABBLE, MONTPELLIER-SOURIRE

Pour l'heure, l'état des relations des clubs Montpelliérains paralyse la mise sur pied du calendrier de notre comité. C'est déplorabile et, bien sûr, comme dans tout conflit quel qu'il soit, chaque partie a raison et n'en démentira pas.

Si nous sommes partis pour la guerre de Cent Ans, les clubs de Bagnols, Alès, Beziers, Nîmes et Perpignan n'ont plus qu'à patienter ... en jouant au Scrabble ... chez eux.

J'ai pris lors de notre réunion du 4 octobre une position que certains ont jugé attentiste parce que je ne voulais pas que soient prises des décisions irréversibles sans une sérieuse réflexion préalable, d'une part, et que, d'autre part je ne souhaitais pas voir notre conseil d'administration se transformer en tribunal.

Procéder à un vote que, sur l'instant, j'ai qualifié de procédé bête et méchant, aurait consisté pour chacun à prendre parti (de préférence par bulletin secret donc anonyme) pour des personnes, sans conciliation possible. Le problème de fond n'aurait pas été résolu pour autant; sauf si certains considéraient que l'essentiel était avant tout d'aboutir à la mise en quarantaine d'un club, voire son exclusion.

Je veux croire encore que nous sommes toujours un comité régional de Scrabble et non de war games !..

Dans l'état actuel des choses je ne vois que deux propositions susceptibles d'être soumises à la Fédération

- 1) Si les deux clubs de Montpellier se mettent d'accord:
 - Un tournoi à Montpellier
 - Un tournoi à Nîmes

Par voie de conséquence cela aboutirait,
 en 1982 : Tournois à Montpellier et Beziers
 en 1983 : Tournois à Bagnols et Serpignan (ou Alès)

2) Si les clubs de Montpellier ne parviennent pas à un accord :

- Un tournoi à Bagnols
- Un tournoi à Nîmes.

Ce qui aboutirait à

1982 : Tournois à Montpellier et Serpignan (ou Alès)
 1983 : Tournois à Montpellier et Beziers.

C'est là le processus que je conseille de suivre à mon successeur - Comme nous avons deux vice présidents dont l'un est partie dans le différend en question c'est, je crois, Remy Garimond qui devrait se charger de diriger les activités du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale.

C'est le sentiment que j'exprimerai à notre président de Fédération en lui adressant, les jours prochains, ma lettre protocolaire de démission.

Avec le bon sens et la diplomatie qu'on lui connaît Remy Garimond mènera à bien, j'en suis convaincu, les "conversations" qui déboucheront sur les propositions à soumettre à la Fédération avant le 15 novembre.

Je vous prie de croire, tous et sans la moindre exclusive, à ma sincère amitié.

Pierrot

Destinataires : Mesdames PLANTIER, MADER et MAIRE
 Messieurs LEVY, CALVAS, GARIMOND et FIGUERES.